



LA SAINTE AMPOULE

N° 238 – juillet – août 2016

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima

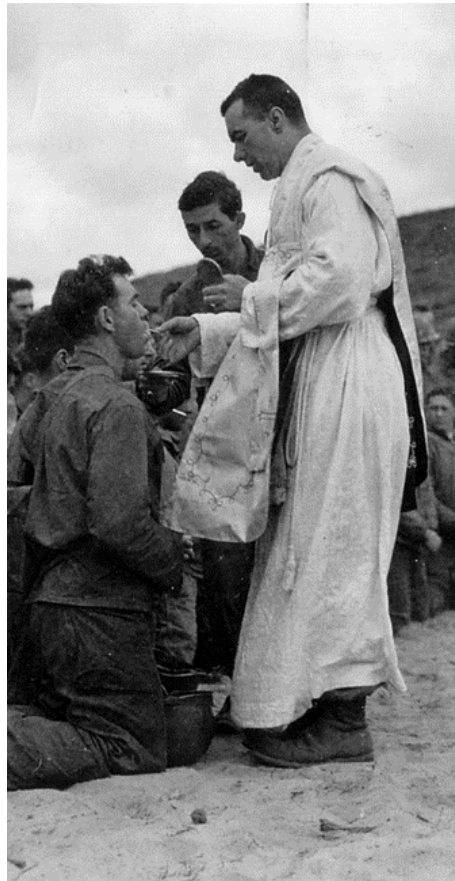
3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 03 26 61 70 71

Editorial :

Le bon Dieu nous a appelés par la vie chrétienne, à une vie surnaturelle, à une vie d'union avec notre Créateur dont l'achèvement sera notre participation à sa gloire et à sa béatitude pour toute l'éternité. Mais cette vie surnaturelle nous dépasse infiniment. Ainsi pour croire aux vérités surnaturelles révélées, pour mettre en pratique les obligations qui dérivent de notre foi et sont exprimées dans loi de Dieu, pour pratiquer et poser les actes des vertus chrétiennes, les forces et les ressources de notre nature ne suffisent pas. Il est indispensable que Dieu vienne à notre secours, nous élève à l'état surnaturel en nous donnant un être nouveau et nous aide dans nos actions par sa lumière et sa puissance. Dieu nous élève et nous vient en aide par sa grâce. Si, comme nous venons de le dire, la grâce sanctifiante nous élève à un ordre surnaturel, n'oublions pas aussi, cela est capital, que la grâce actuelle nous est proposée pour nous permettre de poser des actions surnaturelles, "sans moi vous ne pouvez rien faire", mais aussi de nous soigner. En effet, si le baptême a effacé en nous la tache du péché originel, il n'en demeure pas moins vrai que notre âme, notre nature reste blessée.

Dans la parabole du bon Samaritain, Notre-Seigneur a figuré notre situation. Comme ce pauvre voyageur qui descendait de Jérusalem à Jéricho, nous avons été assaillis, blessés, laissés à demi-morts sur le chemin. Par le péché originel, l'homme fut dépouillé de la grâce et des dons surnaturels. Mais aussi, dans ses facultés naturelles, il a été blessé. Alors en son esprit ce fut la plaie de l'ignorance, en son âme et en son corps ce fut la perte de l'intégrité et de la maîtrise qu'avait sa volonté sur les passions, devenues dès lors cause du péché et de la mort spirituelle. « *Le bien que je veux faire, écrivait Saint Paul, je ne le fais pas ; le mal que je ne veux pas faire, je le fais.* » Rom. 7/15.

Mais aussi, comme ce pauvre voyageur tombé aux mains de brigands, nous avons été soignés par le bon Samaritain. Le sacerdoce de l'Ancien Testament était incapable



"La vie est un combat" Livre de Job

d'assainir ces plaies et de redonner la santé. En revanche, le bon Samaritain descendu du ciel le jour de son Incarnation le pouvait. Jésus-Christ prit sur Lui-même les fautes de l'homme, paya pour elles de sa personne, soigna les blessures en versant sur elles l'huile de sa grâce et le vin de la vie. Avant de s'en retourner au ciel, Il confia l'homme aux soins de l'Église. Celle-ci, par le moyen des sacrements et des autres moyens surnaturels prend soin de la pauvre humanité, redonne la santé et la vie et conduit ainsi l'homme au port du salut éternel.

Ainsi, si nous voulons nous soigner, il nous faut aller au médecin de nos âmes, Jésus-Christ continué dans ses ministres, et aux moyens institués par Lui, les canaux de la grâce. Ces canaux sont au nombre de deux, la prière et les sacrements. Les sacrements sont les moyens productifs et efficaces de la grâce. La prière est le moyen impétratif de la grâce, c'est-à-dire par lequel on demande. Ainsi la vie chrétienne est une vie de prière et une vie sacramentelle.

Devant ces réalités surnaturelles, n'y a-t-il pas quelque chose à rajouter ? Examinons notre conscience et posons-nous la question suivante : Ai-je la Foi ? Ai-je profondément la Foi dans mon état de malade du aux conséquences du péché originel ? Suis-je convaincu que mon âme est blessée ? Au regard des orientations du dernier concile, Mgr LeFebvre disait, que celui-ci était une réunion de médecins déclarant que l'homme n'est pas malade mais bien portant. Ainsi, tout en proclamant haut et fort notre refus de ce funeste concile, n'acceptons-nous pas ce dernier dans la pratique par notre éloignement des sacrements ? Avons-nous la Foi dans l'efficacité des sacrements pour l'élévation et la guérison de notre âme, ainsi que la perfection des vertus de celle-ci ?

Ainsi prenons la ferme résolution de nous approcher fréquemment des sacrements, les deux principaux étant la sainte Eucharistie, même en semaine, et la confession.

Abbé Nicolas Jaquemet +

La vie spirituelle

NOTION DE LA FOI

En quoi consiste exactement cette foi dont nous devons vivre ?

Le concile du Vatican (sess. III, cap. 1.) (Vatican I) nous le dit en une définition lumineuse : « La foi est une vertu surnaturelle par laquelle, sous l'inspiration et avec l'aide de la grâce de Dieu, nous tenons pour vrai ce qu'il a révélé : non que, par la lumière naturelle de la raison, nous saisissons la vérité intrinsèque des réalités surnaturelles, mais de par l'autorité de Dieu lui-même qui révèle et qui ne peut ni se tromper ni nous tromper. »

La foi est l'hommage de notre esprit à la véracité divine. Dieu a parlé surtout par les lèvres de Jésus et par l'enseignement inspiré des apôtres. Lorsque l'homme accepte la révélation divine, avec ses splendeurs et ses obscurités, il prosterne tout son être devant Dieu ; il se livre à la souveraine et infaillible Vérité, et, par là, il rend gloire au Seigneur. Car, dans ce plein acquiescement, l'esprit entraîne l'homme tout entier à se confondre et à s'abîmer devant l'autorité suprême de Dieu.

L'essence de la foi réside dans cette soumission de l'intelligence qui adhère à la Vérité première révélant le mystère divin et les voies du salut.

La foi est une communion de notre esprit, non aux vues d'un homme, si docte soit-il, mais à la pensée de Dieu même. Par la foi, nous faisons nôtre cette pensée ; nous participons à la connaissance que Dieu possède de lui-même et des desseins de son éternelle prédestination. C'est avec un profond respect qu'il nous faut accueillir la révélation divine dans son ensemble et dans chacune des parcelles de vérité que l'Église, seul juge suprême en ces matières, nous propose à croire : « Ce que nous croyons au sujet de votre gloire, c'est sur la foi de votre révélation que nous le croyons »: Quod enim de tua gloria, revelante Te, credimus (Préface de la messe de la Trinité.)

Loin de déprimer la raison humaine, la foi l'élève, elle élargit immensément ses frontières et lui fait part de certitudes capitales sur le sens de ses destinées.

La foi comporte nécessairement trois éléments : une adhésion de l'intelligence, un mouvement de la volonté, une inspiration de la grâce, enveloppant la totalité de l'acte du croyant.

Elle n'est pas la conclusion d'un raisonnement, c'est-à-dire la conviction produite dans l'intelligence par la force des arguments. Non, elle est une soumission volontaire, confiante, totale, de l'esprit à l'autorité de Dieu qui révèle.

Pourquoi la foi comporte-t-elle une intervention de la volonté ? Vous le savez, ce n'est que par un travail abstrait et difficile que nous parvenons à concevoir les

choses qui dépassent nos expériences humaines. C'est pourquoi les vérités surnaturelles demeurent toujours, pour nous, mélangées de bien des ténèbres. En acceptant la révélation et ses enseignements, notre intelligence s'ouvre à la vérité divine ; elle reçoit et acquiesce, mais elle ne pourrait le faire sans une pression de la volonté désireuse de trouver Dieu et de communier à lui. La grâce enveloppe, mais sans se faire nécessairement sentir, toute la complexité de ces démarches.

Cette part de volonté et de liberté dans l'acte de foi rend celui-ci méritoire devant Dieu. En tout ceci,

Dieu a voulu laisser suffisamment d'obscurité pour que croire soit un acte de profonde confiance en lui, assez de clarté pour que l'acte de foi puisse nous apparaître conforme à la droite raison.

Enfin, pour croire, l'action de la grâce sur l'esprit et la volonté est nécessaire. Lisez l'Évangile. Les contemporains de Jésus ont pu le toucher, l'entendre ; leurs sens le saisissaient ; la raison montrait qu'il était un homme éminent, de grande vertu. Mais, pour pénétrer jusqu'au saint des saints de l'être divin et croire qu'il était le vrai Fils de Dieu, il fallait, outre les miracles et les prophéties, un don de la grâce. Jésus l'a proclamé : « Ce n'est ni la chair ni le sang qui te l'ont révélé, mais c'est mon Père »: Caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus (Mt. XVI, 17). Et ailleurs, il dit : « Nul ne peut venir à moi qu'attiré par mon Père »: Nemo potest venire ad me, nisi Pater. . . traxerit eum (Jo. VI, 44)

La foi nous vient d'en-haut. L'incroyant doit implorer humblement la grâce de sa venue, et nous, en possession de ce don de Dieu, « demander sa croissance »: Credo, Domine, adjura incredulitatem meam (Mc. IX, 24).

Les tentations contre la foi sont toujours possibles, mais elles deviennent un stimulant de notre prière ; par là elles rendent notre foi plus vivace et nous font mieux



Dom Marmion, 3^e Père Abbé de Maredsous

apprécier son caractère surnaturel et gratuit. Sans nous exposer témérairement par des conversations ou des lectures, à des doutes au sujet du révélé, apprenons à utiliser ces hésitations ; adhérons avec plus de conscience et de fermeté au Christ et à son message.

RÔLE DE LA FOI

La foi est une vertu fondamentale. Sans elle, la charité, la religion et toute vertu sont impossibles. La foi est à l'origine des rapports surnaturels avec Dieu. Selon le plan divin, durant notre temps d'épreuve ici-bas, c'est sa lumière qui doit nous guider ; notre accès à Dieu, l'emploi des moyens propres à assurer notre union avec lui, notre mérite, comportent une part d'obscurité.

Les anges eux aussi ont été éprouvés dans la foi, car, quelle que soit la nature précise de leur « tentation », ils l'ont subie en pleine liberté, avant d'être admis à la vision béatifique.

Le concile de Trente résume en ces mots le rôle essentiel de la foi : « Le salut de l'homme commence par la foi ; celle-ci est le fondement et la racine de toute justification : sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu et de partager le sort de ses fils » (Sess. VI, 8.)

La foi est, en nous, le commencement, le fondement, la racine de notre vie d'enfant de Dieu. Expliquons un peu ces paroles du concile.

Voyez : à qui Dieu accorde-t-il de pouvoir devenir ses enfants ? Saint Jean nous l'enseigne : « cette grâce est réservée aux seuls croyants »: His qui credunt in nomine ejus (Jo. I, 12). Saint Paul nous dit de même : « Accéder à Dieu d'une façon salutaire présuppose la foi »: Credere enim oportet accedentem ad Deum quia est (Hebr. XI, 6).

Si la foi est requise pour éveiller la vie surnaturelle, elle est nécessaire encore pour en assurer la croissance et l'épanouissement. La foi est très véritablement le fondement et la racine de la vie intérieure.

Dans une bâtisse, quelle est la raison des fondations? Non seulement elles permettent de commencer la construction, mais n'est-ce pas d'elles qu'à tout instant dépend la stabilité, l'équilibre, la durée même de l'édifice ?

Ainsi en est-il de la foi face à toute l'existence chrétienne. Seule, l'assise solide des croyances affermit l'espérance, donne l'essor à la charité et permet à la prière de monter vers Dieu. Au moment de l'épreuve, comme au cours de l'existence normale, d'où nous vient l'appui constant, d'où recevons-nous les motifs d'action les plus efficaces, sinon de la foi ? C'est pourquoi saint Paul demandait aux Colossiens de demeurer « fondés sur la foi » : In fide fundati (1, 23).

Son rôle se compare aussi à celui de la racine ; celle-ci fixe l'arbre au sol, et, par un travail imperceptible mais ininterrompu, maintient sa vigueur. Toute la croissance de l'arbre et son développement dépendent de cette alimentation secrète. Coupez les racines, et aussitôt, quelles que soient la vitalité et la beauté de l'arbre, il périra misérablement.

Telle est l'importance primordiale des certitudes de la foi. Leur influence ne cesse de s'exercer : elles ennobliissent l'existence et fortifient l'âme ; grâce à elles, le chrétien, le prêtre surtout, sous le choc des puissances du mal, « ne doute jamais de la victoire »: Haec est victoria quae vincit mandant, fides nostra (I Jo. V, 4).

Saint Paul s'est plu à renfermer dans une très brève formule toute cette doctrine qui lui était chère. « Le juste vit de la foi »: Justus ex fide vivit (Gal. III, II ; Rom. I, 17 ; Hebr. X, 38). Retenons-en la portée éminemment pratique, car, plus notre foi sera ferme, plus notre vie entière sera régénérée, et, par elle, les liens de notre adoption divine se resserreront.

*Par Dom Marmion
dans « Le Christ idéal du prêtre. »*

Groupe Saint Rémi

Les adieux à Marin Ballais et à Alexis Pruhdon



Prière du groupe

Collecte de la Messe de Saint Rémi, fêtée dans le diocèse de Reims le 13 janvier.

"O Dieu, qui par les instructions du bienheureux Pontife Rémi, avez fait abandonner à la nation française le vain culte des idoles, pour vous servir dans la vérité, faites que, nous glorifiant du nom de chrétiens, nous montrions notre foi par nos œuvres. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ votre Fils, qui vit et règne avec Vous en l'unité du Saint-Esprit, Dieu dans tous les siècles des siècles." Amen

*Notre-Dame de Fatima, priez pour nous,
Saint Rémi, priez pour nous.*



« Doctrina cum pietate »

DE LA GRACE SACRAMENTELLE

1. - Les sacrements de la nouvelle loi sont-ils la cause de la grâce?

L'Apôtre disait : « Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ. » (Gal. III, 27.) On ne devient membre du Christ que par la grâce. Donc le baptême produit la grâce. Il en est de même des autres sacrements.

Quelques auteurs ont prétendu que les sacrements de la nouvelle loi ne sont pas la cause de la grâce par voie d'opération, et que Dieu, quand on les confère, la produit directement dans l'âme. Il suivrait de là qu'ils ne sont rien d'autre que des signes, et cependant on peut démontrer, par les saints Pères, qu'ils ne signifient pas seulement la grâce ; mais qu'ils en sont, nous ne dirons pas la cause principale, - c'est le propre de Dieu, - mais la cause instrumentale ; car ils sont conférés aux hommes d'après l'institution divine pour leur communiquer la grâce, et c'est dans ce sens que saint Paul disait « Dieu nous a sauvés par le baptême. » (Tit. III, 5.)

Les sacrements de la nouvelle loi, à la fois causes et signes, produisent ce qu'ils figurent. L'eau baptismale purifie l'âme, comme instrument de la vertu divine.

2. - La grâce des sacrements ajoute-t-elle quelque chose aux vertus et aux dons ?

Si la grâce sacramentelle n'ajoutait rien à la grâce habituelle des vertus et des dons, on administrerait vainement les sacrements à ceux qui possèdent les dons et les vertus ; et cependant rien n'est inutile dans les œuvres de Dieu.

Les vertus et les dons perfectionnent les puissances de notre âme, pour leur faire produire leurs actes. La grâce sacramentelle, nécessaire à la vie chrétienne, y ajoute un secours divin, par lequel on obtient l'effet spécial assigné à chaque sacrement. Celle du baptême, par exemple, produit la régénération spirituelle qui fait mourir l'homme aux vices et le rend membre du Christ, ce qui est quelque chose de spécial et de supérieur aux actes des puissances de l'âme. Il en est ainsi pour les autres sacrements.

3. - Les sacrements de la loi nouvelle renferment-ils la grâce ?

Ils la renferment, comme toute cause instrumentale contient son effet, c'est-à-dire transitoirement.

La grâce n'est pas dans un sacrement comme dans

un vase, à moins que l'on appelle de ce nom ce qui sert à faire une chose ; acception dans laquelle Ezéchiel disait : « Chacun tient dans sa main un vase de mort. » (IX, 1.)

4. - Les sacrements ont-ils une vertu qui cause la grâce?

Bède a très bien dit : « Notre-Seigneur a conféré à l'eau une vertu régénératrice. »

Si les sacrements ne produisaient la grâce que par une sorte de concomitance, nous dirions qu'ils n'ont en eux aucune vertu qui concourt par une opération réelle à produire leur effet, et que ce qui le produit, c'est uniquement la vertu divine dont ils sont accompagnés. Mais, comme ils sont les causes instrumentales de la grâce, nous devons reconnaître que, dans la production de l'ef-

fet sacramentel, ils ont une vertu qui produit la grâce, à la façon, toutefois, d'un instrument qui n'opère que sous l'impulsion d'un agent principal.

Un corps peut recevoir d'une substance spirituelle l'impulsion nécessaire pour produire instrumentalement un effet spirituel. La parole humaine, toute sensible qu'elle est, ne reçoit-elle pas de notre esprit une force spirituelle, qui parfois réveille l'intelligence d'un autre homme? C'est ainsi que les sacrements destinés par Dieu à produire un effet spirituel, possèdent une vertu spirituelle qu'ils tirent de la bénédiction de Jésus-Christ et de l'applica-



La grâce sacramentelle de la confession nous fortifie contre le péché.

tion que le ministre en fait à celui qui les reçoit. Cette vertu est renfermée dans la matière et dans les paroles qui, en devenant comme un instrument unique, les composent.

5. - Les sacrements de la nouvelle loi tirent-ils leur vertu de la passion du Christ?

Puisque les sacrements produisent la grâce à la manière d'un instrument, il importe de remarquer qu'il y a deux sortes d'instruments : l'un est séparé de l'agent ; par exemple, le bâton dont il se sert ; l'autre lui est uni, comme la main. Ce dernier fait mouvoir l'instrument séparé ; avec la main on meut le bâton. Il en est ainsi dans les sacrements. Dieu y est la principale cause de la grâce : l'humanité du Christ, l'instrument uni ; les sacrements, les instruments séparés. La grâce qui nous sauve découle donc de la divinité du Christ dans les sacrements par le moyen de son humanité. Cela dit, il faut observer que la grâce sacramentelle est destinée non-seulement à

nous guérir des maux du péché, mais à nous donner la perfection nécessaire à la vie chrétienne pour le culte de Dieu. Or le Christ nous a délivrés de nos péchés principalement par sa passion ; et c'est par elle aussi qu'il a accompli le premier acte de la religion, qui est le sacrifice, en s'offrant lui-même à Dieu comme une oblation et comme une victime. Il est manifeste par là que les sacrements de l'Église tirent leur vertu de sa passion même, dont ils nous font l'application. Ce fut en signe de cette vérité que, du côté ouvert du Christ attaché à la croix, il coula du sang et de l'eau; car l'eau sert dans le baptême, le sang appartient à l'Eucharistie, et ce sont là les deux sacrements principaux.

6. - Les sacrements de l'ancienne loi produisaient-ils la grâce?

Si les sacrements de l'ancienne loi avaient produit la grâce de la justification par leur vertu propre, la passion de Jésus-Christ n'aurait pas été nécessaire. L'Apôtre le fait observer; « Si la justice vient de la loi, Jésus-Christ est mort inutilement. » (Gal. II, 21.) En vain l'on prétendrait qu'ils tiraient de la passion même la vertu de conférer la grâce justificante. Il n'en était pas d'eux comme de la foi. L'application de la passion par la foi s'accomplit au moyen d'un acte intérieur de l'âme, au lieu que celle qui est faite par les sacrements résulte de l'usage des choses extérieures. On conçoit très bien que ce qui est postérieur quant au temps, et cependant antérieur dans l'acte de l'âme, puisse mouvoir avant d'exister; la fin fait mouvoir l'agent qui la perçoit et la désire. Mais ce que l'on ne conçoit pas, c'est que ce qui n'a point d'existence réelle produise des effets extérieurs. La cause efficiente, en un mot, diffère de la cause finale ; elle n'est jamais postérieure à son effet. Cela nous explique pourquoi la grâce justificante découle très convenablement de la passion du Christ dans les sacrements de la nouvelle loi, tandis qu'il n'en pouvait être ainsi pour ceux de l'ancienne loi. Les anciens patriarches étaient justifiés, comme nous le sommes nous-mêmes, par la foi à la passion. Leurs sacrements étaient une profession de cette foi ; ils ne produisaient pas par eux-mêmes la grâce de la justification.

Nos pères de l'antiquité avaient la foi en la passion future du Christ, qui, leur étant appliquée par les simples désirs de leur âme, les justifiait. Pour nous, nous avons la foi en la passion du Christ, qui, depuis son accomplissement, veut de plus nous justifier par l'usage réel des sacrements.

La circoncision elle-même n'était autrefois que le signe de la foi à la passion du Christ, et c'était par la foi qu'elle justifiait. Saint Paul nous le déclare en ces termes : « Abraham reçut la circoncision comme une marque de la justification qui lui venait de sa foi. » (Rom. IV, 11.)

*Petite somme théologique de Saint Thomas d'Aquin,
III question 62
par l'Abbé F. Lebrethon*

Sortie de classe le 23 juin de l'école St Rémi

Au programme, le matin dans les étoiles par la visite du planétarium de Reims ; l'après-midi, sur terre, dans la montagne de Reims.



"Tu vois mon vieux pote, l'important dans la vie, C'est d'aimer de bon Dieu!..."



Partie de cache-cache, la fameuse gamelle.

**Les éditions Clovis rééditent la
« Lettre ouverte aux catholiques perplexes »
de Mgr M. Lefebvre**



www.clovis-diffusion.com

Retraite de Saint-Ignace

Un militant communiste

Notre ingénieur a été changé de résidence. Dans sa nouvelle paroisse, les retraites ne sont guère connues et il travaille plus d'un an sans obtenir aucune inscription. Il ne se décourage pas pour autant, il sait que ça vaut la peine de gagner un homme à une retraite... mais que cette victoire - car c'est une victoire - doit se payer chèrement par des prières et des sacrifices. Enfin il réussit à obtenir quatre inscriptions fermes pour la prochaine retraite d'Athis près de Paris. Il s'estime alors bien récompensé de douze mois d'efforts. Parmi les inscrits on compte un horloger. La veille de l'ouverture de la retraite, une voisine mariée à un Espagnol communiste lui apporte la montre de son mari. « Il faudrait que vous puissiez la réparer au plus tôt... »

Impossible, Madame, il faudra attendre un peu, je m'absente demain pour une semaine !

Comment, vous partez déjà en congé au mois de juin ?

Non, ce n'est pas en congé... comment vous dire ?... Bien, voilà, je vais passer une semaine avec des curés !

La voisine s'en retourne avec la montre et le soir elle la rend à son mari : « l'horloger ne peut pas réparer ta montre... il s'en va demain. »

Il prend déjà son congé au mois de juin ? »

Non, il ne prend pas son congé... il se rend dans un endroit où tu n'iras jamais toi !

Piqué dans son orgueil de « dur », l'Espagnol - Castillan d'Avila - il a fait la guerre avec les rouges en 1936 et il est présentement le plus solide pilier de la section locale du P.C. - réplique avec suffisance : « Un endroit où j'irai jamais moi, et pourquoi ? »

Et pourquoi ?... parce que M. V. va passer, m'a-t-il dit, une semaine avec des curés.

Une semaine avec des curés ? Ce M. V. qui est si sympathique ? Tiens, c'est curieux... et pourquoi j'irai pas moi aussi avec ce M. V. !

- Toi, chez des curés ?

Oui, moi chez des curés. Va lui dire que je compte partir avec lui ! Et l'épouse abasourdie, mais obéissante, vint faire la commission à l'horloger non moins étonné.

Votre mari... avec moi... à la retraite ?... mais ce n'est pas possible !

Pourquoi n'est-ce pas possible ? il a dit qu'il veut partir avec vous, c'est sérieux, il y tient.

L'horloger attrape le téléphone réussit à atteindre l'ingénieur responsable, lui explique la chose et l'ingénieur tout heureux lui répond : « Mais amenez-le votre

Espagnol rouge ! Que peut-il arriver ? On verra bien... »

Et ils arrivèrent 5 à Athis Mons, en place des 4 annoncés. L'Espagnol commença sa retraite, un peu interdit devant ce spectacle si nouveau pour lui : ces hommes qui priaient, cette charité discrète et fraternelle... ces vérités éternelles qui tombaient sur lui comme une pluie bienfaisante... ce retour sur le passé... ce bouleversement

intérieur que connaissent tous les retraitants mais surtout ceux qui viennent de plus loin... ce silence à la fois apaisant et douloureux... ce silence où il entendait déjà une voix inconnue... une voix oubliée. Mais comme disait un jour un autre retraitant converti : Le cornu veillait... et la lutte se déclenche bien vite, violente, terrible même, par instants. Intelligent, notre Castillan avait bien vite compris l'incompatibilité de ce que l'on enseignait là avec ce qu'on lui avait enseigné jusqu'alors. Effrayé, il mesurait déjà le fossé qui sépare la vérité de l'erreur, l'amour de la haine. Affolé, il sentait tomber en lui-même, toutes les assises, toutes les certitudes, tous les idéaux pour lesquels il avait tant de fois risqué sa vie.

Courant de l'un à l'autre des Pères de la retraite il les invectivait chacun à son tour : « Eh ! ça va continuer que vous allez démolir mon marxisme ! Et c'est toujours vous que vous parlez et moi je peux pas placer un mot !... Je sais pas ce que je vais faire... Vous savez... j'ai déjà tué des prêtres en Espagne et peut-être que... » Nous le calmions tant bien que mal, un peu ef-

frayés parfois devant ces éclats, cette véhémence d'autant plus violente qu'ils avaient été plus comprimés dans la chapelle au cours des conférences. On arrive ainsi à la fin de la 1ère partie des Exercices Spirituels et aux confessions. L'Espagnol n'était pas mûr évidemment. Pourtant - nous étions aidés pour les confessions par l'aumônier de la maison des frères - nous apprîmes qu'il avait demandé spontanément à ce prêtre de le confesser avec 24 H de retard sur les autres et qu'il fit le lendemain très discrètement sa nouvelle première communion. Le jour de la clôture arriva. De nombreux anciens retraitants de Paris ou région parisienne, étaient venus pour jouir de la joie des nouveaux et respirer un peu d'air des retraites. Quelques messieurs se levèrent l'un après l'autre pour dire leur joie, les grâces reçues, les horizons nouveaux qui s'ouvraient devant eux, les perspectives qu'ils entrevoyaient en suite de cette retraite. Un avocat parla d'abord, puis un médecin, un officier, un employé de ministère, un publiciste... tous des messieurs... « comme il faut »... instruits... qui savaient parler. Notre Castillan était à mes côtés... toujours un peu



Lénine, déboulonné!...

désorienté dans ce milieu différent de tout ce qu'il avait connu jusqu'alors. A brûle-pourpoint dans un silence, je lui dis : « Ne voulez-vous pas dire quelque chose... vous aussi ? » Il me fixa un moment de ses yeux noirs, très brillants... un peu indécis d'abord, puis il se leva, petit, sec, un vrai Castillan, gêné surtout. Sa tête légèrement baissée, il regarde furtivement à droite, puis à gauche, comme pour chercher une aide. Qu'il avait l'air malheureux ! mais la sympathie était générale, la bienveillance évidente, les co-retraitants qui l'avaient bien remarqué avaient tant prié pour lui, les invités devant ce visage de détresse avaient compris quelque drame. Et dans le silence attentif, il parla enfin, le Castillan rouge, le concitoyen de la grande sainte Thérèse, d'une voix rauque, essayant d'arrêter les sanglots qui le secouaient déjà... et les larmes qui coulaient de ses yeux... d'une voix à fort accent castillan, saccadée, dramatique, bouleversante :

« Eh bien ! j'ai compris, moi, j'ai compris ». Il s'arrêta un moment pour essayer d'avalier ses larmes... puis levant la main droite, le poing fermé, vieille habitude qui revenait à l'instant solennel où il allait prononcer un nouveau serment : « Et maintenant moi je serai au premier rang de l'armée du Christ... j'ai compris, et s'il le faut, moi, je mourrai pour le Christ ! Mais que je vous en veux à vous catholiques... qui avez la vérité et qui la faites si peu rayonner par vos manières ou dans votre vie ! Quand je pense que derrière moi, entraînés eux aussi par de mauvais bergers, il y a des milliers et des milliers d'ouvriers qui ne savent pas ! et qui seraient si généreux au service du Christ, s'ils savaient !... Oui, moi j'ai compris et s'il le faut maintenant je mourrai pour le Christ ! »

Quelle force... Quelle décision... dans ces paroles. Bouleversés par cette dramatique déclaration, tous les assistants pleuraient. Nous avons vécu ce soir-là une des heures les plus poignantes de nos retraites, si fertiles en émotions pourtant. Nous ne sommes pas prêts de l'oublier.

Les suites de cette admirable conversion nous furent contées quelques semaines plus tard par l'ingénieur.

« Quelques jours après sa retraite, il se rendit à la réunion de la section locale du parti. Il demanda la parole : « Camarades, ici on vous trompe... on vous trompe... Staline... c'est un bandit... Thorez aussi... et les autres. Ceux qui le voudront, je les mènerai à un endroit où l'on dit la vérité à tout le monde ; maintenant pour ce qui est de mon appartenance au parti... voilà ce que j'en fais :

« - Il sortit sa carte de membre et joignant le geste à la parole il la déchira en quatre morceaux qu'il jeta à la face des membres du bureau. Puis il entra dans le groupe des hommes catholiques de sa paroisse... et à chaque réunion, toujours présent, vieille habitude de discipline, alors que les conversations languissaient ou s'égarèrent sur des routes faciles, l'Espagnol avec vivacité parfois ramenait les assistants à la réalité : « Alors... quand est-ce que nous commençons l'apostolat des ouvriers. Que pouvons-nous faire pour ramener les pauvres ouvriers trompés ? »

« Cela dura dix mois, puis notre Castillan qui n'avait pas de métier proprement dit, car mobilisé tout jeune dans les troupes rouges en Espagne, il n'était que manœuvre, connu à nouveau le chômage. J'essayai de lui trouver du travail, mais il préféra partir pour les mines d'Anzin où on lui promettait un emploi. Je le recommandai à plusieurs amis de cette région. Depuis je n'ai plus eu de ses nouvelles. »

PERSÉVÉREZ, REVENEZ, RECRUTEZ

Persévérez dans l'étude de notre sainte Religion, dans la lutte contre les erreurs modernes pour la Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Revenez pour vous purifier, pour recourir à Dieu, l'unique remède à tous les maux.

Recrutez pour que ce Sang précieux coule sur d'autres âmes pour les sauver.

Kermesse du prieuré



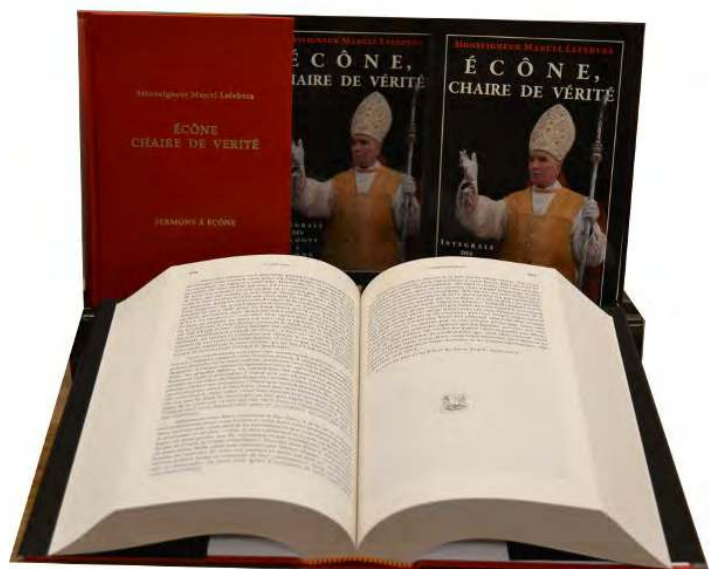
Repas de 1ère classe.

Merci à M. Richard et au groupe Saint Rémi.



« La course en sac, c'est pas de la tarte!... »

Ecône chaire de vérité,



Rédition de l'intégrale des sermons de Mgr Lefebvre à Ecône . En plus des homélies, l'ouvrage est enrichi de **9 tables et index** pour la recherche : répartition des sermons selon l'année liturgique, index de noms et de lieux, des citations de l'Écriture etc. (1100 pages)

Association IRIS, Chemin du Séminaire, 5 Ecône
CH - 1908 RIDDES—SUISSE

Tel : [00 41] 27 305 10 80 www.editionsiris.com

Carnet de famille

Baptêmes

Mayeul Colcomb le 18 juin

Olympe Gross le 19 juin

Paul Coiffu le 2 juillet

Messes dominicales & Jours de fêtes d'obligation

Reims (51)

Eglise
Notre Dame de France
8, rue Edmé Moreau
(03 26 61 70 71)

Horaires juillet-août
Confessions : 10h45
Messe : 11h15

Charleville (08)

chapelle Saint-Walfroy
20, rue de Clèves
(03 26 61 70 71)

Horaires juillet-août
Confessions : 8h15
Messe : 8h45

Troyes (10)

Chapelle Saint-Bernard
28, rue des Prés l'Évêque

Confessions : 17h30
Messe : 18h00

Saint Quentin (02)

Chapelle
de l'Immaculée Conception
38, rue des Patriotes
(03 23 61 27 72)

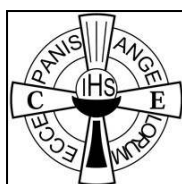
Confessions : 10h15
Messe : 10h45

Le Hérie la vieille (02)

Cours
Notre-Dame des Victoires
rue du Château
(03 23 61 00 83)

Confessions : 8h00
Messe : 8h30

Croisade Eucharistique



Croisade du Rosaire



Juillet 2016 : Pour les retraites spirituelles

Août 2016 : Pour la sainteté des prêtres

Septembre 2016 : Pour la sainteté des familles chrétiennes

Tous les vendredis :
Pour la conversion des musulmans

Juillet 2016 : Pour l'extension de la dévotion aux saints Anges

Août 2016 : Pour la restauration de la France chrétienne.

Septembre 2016: En réparation de la profanation des dimanches et fêtes

Messes en Semaine - horaires des mois de juillet et août

	LUN .	MAR .	MER .	JEU .	VEN .	SAM .
Reims		Confessions : 18h00 Messe : 18h30			Confessions : 18h00 Messe : 18h30	Confessions : 10h30 Messe : 11h00
Prunay	Messes : 11h15		Messes : 11h15	Messes : 11h15		

Attention : Ces horaires étant soumis à de possibles variations, il est préférable de consulter les annonces de la semaine ou de se renseigner par téléphone au 03 26 61 70 71. Merci de votre compréhension.